



## REGLEMENT 2023

La compétition de cyclisme « L'Ascension du Tour 2023 » est organisée par le club « Courchevel Sports Outdoor Cyclisme » le lundi 17 juillet 2023

L'organisateur peut réviser et mettre à jour le règlement à tout moment ; veuillez le consulter régulièrement.

### LE PARCOURS

L'Ascension du Tour est une épreuve cyclosportive qui se déroulera le lundi 17 juillet 2023 sur l'itinéraire de la 17<sup>ème</sup> étape du parcours du « Tour de France 2023 », effectuant un parcours en ligne sur les 35 derniers kilomètres au départ de Brides-Les-bains à L'altiport de Courchevel via le Col de la Loze – alt. 2304m (Toit du Tour de France 2023).

Cet évènement sera chronométré et organisé sur route partiellement fermée et ouverte à la circulation, le code de la route devra être obligatoirement être respecté par les participants.

Le parcours de l'évènement est d'environ 35km pour 1620m D+

Le détail du parcours sera présenté sur le site internet de l'évènement et ses réseaux sociaux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION - LICENCE - CERTIFICAT MEDICAL

Pour participer à l'évènement, vous devez être âgé de minimum dix-huit (18) ans au plus tard au 31 décembre 2023.

Les catégories d'âge donneront lieu à un classement séparé en accord avec la Fédération Française de Cyclisme (ci-après la FFC).

A l'issue de l'évènement, plusieurs classements seront établis :

- Classement scratch féminin et masculin : c'est-à-dire un classement établi en fonction du temps officiel réalisé (le temps officiel ayant comme point de départ le coup de pistolet marquant le départ de la course). Les trois premières femmes ainsi que les trois premiers hommes à franchir la ligne d'arrivée au sommet de l'altiport de Courchevel seront récompensés lors de la remise des prix officielle.
- Classement meilleur grimpeur : Un classement sera établi sur le temps de l'ascension entre Brides-Les-Bains et le Col de la Loze. Ce challenge ne donnera pas lieu à une remise des prix.

Il est rappelé que des contrôles seront effectués durant l'évènement afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course notamment quant aux conditions d'âge et de certification médicale.

En participant à l'évènement, vous participez à une épreuve sportive agréée par une fédération sportive. Par conséquent, votre participation est subordonnée à la présentation obligatoire :

- D'une licence FFC en cours de validité
- Ou d'une des licences suivantes, à la condition que celle-ci autorise la pratique du cyclisme en compétition :
  - o Licence délivrée par l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP)
  - o Licence délivrée par la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)
  - o Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon (FFTri)
- Ou de l'original ou la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'évènement.

Les détenteurs de licences étrangères devront fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence de compétition, délivrée par une fédération affiliée à l'UCI.

Ce certificat devra être signé et permettre l'authentification du médecin, qu'il soit établi en France ou non. Si le médecin est étranger, le certificat devra être établi en l'une des langues suivantes : français, anglais, espagnol, allemand, italien ou portugais. Une traduction française doit être jointe aux certificats médicaux établis en anglais, espagnol, allemand, italien ou portugais.

Préalablement à l'évènement, le certificat médical ou la photocopie de licence en format dématérialisée pourront être communiqués par le participant via l'outil de téléchargement accessible sur votre compte Eventicom.

Aucun certificat médical envoyé par courrier ou par e-mail ne sera pris en compte.

Ces pièces communiquées de manière dématérialisée doivent l'être suffisamment en amont de l'évènement et au maximum 15 jours avant la date de l'évènement pour permettre à l'organisation de les valider. Le participant devra donc vérifier sur son compte Eventicom que sa pièce justificative a bien été validée. Si tel n'est pas le cas, cette pièce devra être apportée matériellement lors du retrait des dossards.

Des contrôles d'authenticité des certificats médicaux et des licences sont susceptibles d'être effectués sur place, même dans le cas où le participant a téléchargé ces pièces jointes sur son compte Eventicom. Le participant devra donc obligatoirement pouvoir fournir ces pièces lors du retrait de son dossard ou lors de l'évènement.

**ATTENTION !** Participants résidant à l'étranger :

Vous êtes tenus de fournir un certificat médical portant mention de la Mention Obligatoire décrite ci-dessus, même si vous êtes détenteur d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'UCI.

Ce certificat doit être daté de moins d'un an à la date de l'évènement, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire français.

Si le médecin n'est pas établi sur le territoire français, le certificat médical doit être rédigé en langue française, anglaise, espagnole, allemande, italienne ou portugaise.

L'inscription à l'évènement implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement.

## RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards ainsi que les puces de chronométrage seront à retirer, sur présentation des pièces suivantes :

- Votre licence ou certificat médical répondant aux conditions visées ci-avant (uniquement si celui-ci n'a pas été déposé et validé en amont sur votre inscription en ligne),
- Votre pièce d'identité.

Le retrait des dossards se fait exclusivement dans la salle de la Dova situé à Brides-Les-Bains le dimanche 16 juillet de 10h à 19h et le lundi 17 juillet de 7h à 9h.

Toute affectation de dossard est ferme et définitive.

Aucun dossard ne sera envoyé par la courrier postal, ni remis le jour de l'évènement après 9h.

Le dossard devra être placé sur votre dos et la plaque de cadre à l'avant du vélo et devront demeurer entièrement lisibles lors de la course, y compris en cas d'intempérie.

## MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS 2023

Les inscriptions à l'évènement se font exclusivement en ligne à partir du mercredi 10 mai à 10h.

Toute inscription à cet évènement est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif ce soit, sauf stipulation spécifique du Règlement.

Chaque inscription donne droit à un dossard. Aucun transfert de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

### Tarifs 2023

Pour des raisons de sécurité de l'évènement, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de dossards disponibles.

Les tarifs des dossards peuvent varier selon votre date d'inscription à l'évènement et si vous êtes licencié ou non :

- Tarif licencié FFC, UFOLEP, FFTri : 35€ à partir du 10 mai dans la limite de 2000 dossards, comprenant un dossard pour l'évènement, un bidon souvenir et la médaille finisher.
- Tarif non licencié FFC, UFOLEP, FFTri : 40€ à partir du 10 mai dans la limite de 2000 dossards, comprenant l'assurance à la journée FFC, un dossard pour l'évènement, un bidon souvenir et la médaille finisher.

Les inscriptions en ligne seront closes le vendredi 14 juillet à minuit. Il sera ensuite possible de s'inscrire directement sur place à Brides-Les-Bains dans la salle de la Dova le samedi 15 juillet de 13h à 19h, le dimanche 16 juillet de 10h à 19h et le lundi 17 juillet de 7h à 9h.

## ANNULATION PAR LE PARTICIPANT

Pour les participants qui le souhaitent, une assurance « annulation » est proposée pour le dossard lors de l'inscription en ligne. Cette option vous permet, sous certaines conditions établies par l'assureur choisi par l'organisateur, de vous faire rembourser en tout ou partie du prix de votre dossard.

Si l'assurance annulation n'est pas prise par le participant, aucun remboursement ne sera possible quelque qu'en soit la cause.

## JURY OFFICIEL – CHRONOMETRAGE – RAVITAILLEMENT

Le chronométrage sera effectué avec le système de détection électronique.

L'ensemble du parcours sera chronométré et donnera lieu au classement final. L'Ascension entre Brides-Les-Bains et le col de la Loze sera chronométrée et donnera lieu à l'établissement du classement du meilleur grimpeur.

Les points de ravitaillements sont installés au sommet du col de la Loze (uniquement eau) et après la ligne d'arrivée (Repas festif).

Les participants disposeront d'un temps maximum de 5h pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée. Les participants excédant ce temps maximum seront déclassés.

Les participants devront se conformer aux règles de circulation du Code de la route.

## SYSTEME DE CHRONOMETRIE

Tous les participants se verront remettre une puce électronique lors de retrait du dossard (puce à coller sur le tube de selle) qui sera initialisée automatiquement au moment du départ et servira de contrôle de régularité de course, à chaque antenne disposée sur le parcours de l'évènement, et à l'arrivée. Afin de permettre un fonctionnement normal, la puce ne doit pas être ni pliée ni endommagée. La puce doit être collée sur le tube de selle. Un participant n'empruntant pas le parcours délimité par l'organisateur, par des moyens humains

et/ou matériels, ou franchissant la ligne d'arrivée sans puce collée sur le tube de selle ne pourra être classé à l'arrivée.

Le système de détection électronique est sélectionné selon des critères stricts de fiabilité. Malgré les tests réalisés par le prestataire, il reste toujours un pourcentage très faible de non-détection. L'absence de données résultant de cette non-détection ne permettra pas à l'organisateur de faire figurer le temps officiel ou réel du participant concerné dans le classement. L'organisateur ne serait en être tenu pour responsable.

## SERVICES GENERAUX

La sécurité routière est assurée par des signaleurs bénévoles aidés par la police municipale dans certains secteurs, le service médical par un médecin et une société de médicalisation spécialisée dans la médicalisation en milieu difficile et isolé. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un participant pour des raisons médicales. En aucun cas, la responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée par le participant n'ayant pu finir sa course, suite à une décision de mise hors course prise par ces services généraux.

## ABANDONS ET BARRIERES HORRAIRES

Sauf en cas de blessure, si un participant souhaite abandonner il doit prévenir le responsable de la voiture de fin de course qui invalide définitivement son dossard. Le bus de fin de course muni d'une remorque à vélos prendra uniquement en charge les participants victimes de chutes, de casse mécanique ou de défaillance physique et qui ne pourraient pas rejoindre par leurs propres moyens la zone d'arrivée ou de départ.

Le participant pris en charge par ce dispositif mobile sera mis hors course. Le service médical, composé d'un médecin et de secouristes, peut décider de la mise hors course d'un participant pour des raisons médicales.

## ASSURANCES

**Assurance annulation :** Tous les participants à l'évènement peuvent souscrire lors de leur inscription en ligne à l'évènement une assurance annulation.

**Conformément à la législation en vigueur l'organisateur a souscrit une assurance auprès de la FFC.**

**Tous les participants doivent avoir une assurance individuelle accident. Les participants non licenciés à une fédération devront payer 5€ supplémentaire afin de bénéficier une assurance FFC pour l'évènement.**

**Cette assurance est obligatoire pour tous les non-licenciés.**

**Domage matériel :** L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même si l'organisateur en assure la surveillance. Le participant, en sa qualité de propriétaire, accepte expressément conserver la garde de ces biens personnels pendant l'évènement. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

## UTILISATION D'IMAGES

### Image du participant :

L'Evènement pouvant faire l'objet d'une captation à des fins de communication au public, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause (notamment ses partenaires commerciaux) à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de L'Evènement (Ci- après son Image ), pour une durée ne pouvant excéder dix (10) années suivant la date de l'Evènement. Le participant autorise à ce titre expressément l'Organisateur à concéder aux partenaires de l'Evènement des sous-licences d'exploitation de son Image pour une exploitation commerciale et publicitaire de l'Image.

A cet effet, chaque participant autorise expressément et irrévocablement l'Organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause (notamment ses partenaires commerciaux), afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à 1) à apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de son Image dans les conditions définies ci-dessus, 2) associer et/ou

combiner à son Image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix de l'Organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communications dans lesquelles elles sont intégrées.

Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son Image.

Le participant est informé et accepte sans réserve que sa participation à l'Evènement implique la captation de son Image par les prestataires officiels de l'Organisateur. Son Image reproduite sous format photo et/ou vidéo sera accessible sur la page facebook de Courchevel Sports Outdoor et sur le site de l'évènement. Concernant le site de l'Evènement, le participant accepte qu'il puisse être identifié par tout utilisateur d'internet renseignant son nom, son prénom et/ou son numéro de dossard.

#### **Images de l'évènement :**

Toute communication d'image fixe et/ou séquence animée de l'évènement captée(s) par le participant à l'occasion de sa participation à l'évènement doit être limitée à une exploitation personnelle et ne peut en aucun cas être exploitée dans un but promotionnel et/ou commercial extérieur à l'évènement.

### **DONNEES PERSONNELLES**

De façon générale, les données personnelles communiquées par les participants (ci-après les Données) sont destinées au personnel habilité de l'Organisateur qui est la société responsable du traitement de ces données.

A l'issue de l'Evènement, les informations liées à votre prestation sportive (notamment votre résultat, vos photos et vidéos) sont publiées sur le site de l'Evènement et le cas échéant, le site du prestataire photo/et ou vidéo de Courchevel Sports Outdoor. Vos résultats associés à votre nom, prénom et région sont susceptibles d'être repris par tout média.

Application « Connectée » - Publication des Résultats.

En choisissant de participer à l'Evènement, les participants reconnaissent que leur évolution sur le parcours sera accessible par tout utilisateur ayant téléchargé l'application sur Eventicom ainsi que sur le site de l'Evènement, les puces de chronométrage permettant de détecter vos passages sur les tapis de chronométrage positionnés sur le parcours.

Vous reconnaissez que tout utilisateur de l'application ou d'internet est susceptible de pouvoir vous suivre, en renseignant votre nom et/ou prénom et/ou numéro de dossard.

Durée de conservation des Données : Les Données sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de la fin de l'Evènement. A l'issue de cette durée de conservation, Courchevel Sports Outdoor procédera à leur archivage temporaire pendant la durée la plus longue de prescription légale applicable pour ce type de prestation. Leur accès sera alors strictement limité à un usage dans un cadre légal ou judiciaire.

### **PRISES D'IMAGES AERIENNES**

Les participants sont informés de ce que :

- le jour de l'Evènement, des aéronefs télépilotés (drones) pourront être utilisés à des fins de tournage ;
- les participants pourront se situer, au cours de tout ou partie de leur participation à l'Evènement à moins de trente (30) mètres desdits aéronefs ;
- Le cas échéant, des consignes de sécurité leur seront communiquées et devront impérativement être respectées.

### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles, et le cas échéant, des poubelles de tri sélectif, seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement et des « zones de collecte » seront installées et signalisées en différents points du parcours. Elles devront être impérativement utilisées par les participants.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'Organisateur pour s'en débarrasser.

Le respect de l'environnement étant l'une des préoccupations majeures de l'Organisateur, vous êtes informés que l'Organisateur disqualifiera tous les participants jetant leurs déchets en dehors des zones délimitées pour ce faire.

## RESPECT DES SAS DE DEPART

Des sas ont été mis en place, afin de réguler les départs lors de la course.

En classant l'ensemble des participants par niveau sportif, l'Organisateur limite ainsi le nombre de dépassements et réduit considérablement le risque de bouchons à l'approche des premières difficultés du parcours.

En fonction de votre expérience et de votre niveau sportif, vous déciderez lors de votre inscription en ligne du choix de votre sas. (Sas Elite (Très bon niveau), Sas challenger (Bon niveau), Sas plaisir (Niveau moyen), Sas Cool (Niveau faible)).

Pour pouvoir partir dans le sas « Elite » il faudra cocher le choix du sas élite lors de votre inscription en ligne pour justifier de votre palmarès.

- 1) Classement au temps réel, sur l'édition 2022, 2019, 2018, de l'Étape du Tour de France ;
- 2) Si vous êtes licencié F.F.C. pour la saison sportive 2023, votre catégorie FFC, votre classement FFC cycloport sera pris en considération pour pondérer votre attribution. Vous pouvez retrouver les informations liées à ce classement ici : <https://www.fcc.fr/classement-cycloport/>
- 3) Votre objectif sportif sur l'édition 2023 de L'Ascension du Tour.
- 4) Si vous avez participé à une cycloportive de référence, nous prendrons également cette donnée et votre résultat alors obtenu, tel que renseigné lors de votre inscription, en considération pour votre attribution finale.

L'Organisateur a mandaté toute les personnes de l'organisation (bénévoles...) présentes sur la zone départ afin de faire respecter le SAS de départ « élite ». Tout participants refusant d'entrer dans le SAS de départ (ou un SAS supérieur, sur décision de l'Organisateur) à celui qui lui a été attribué pourra être se voir infliger des pénalités de temps ou être disqualifié.

## MATERIEL OBLIGATOIRE, AUTORISE, RECOMMANDE ET INTERDIT SUR LE PARCOURS

**OBLIGATION** : Pour des raisons visant à assurer sa sécurité et le bon déroulement de l'Évènement, chaque participant doit se présenter au départ avec le matériel obligatoire détaillé ci-dessous :

- Casque rigide dont le port est obligatoire pendant toute la durée de l'Évènement ;
- Système d'hydratation (bidon ou sac d'hydratation).

**INTERDICTION** : Pour assurer la sécurité des participants, il est formellement interdit de participer à l'Évènement avec :

- Un vélo équipé de quelque élément de prolongation que ce soit (cornes de guidon ou « guidon triathlète ») ;
- Un vélo électrique ou à assistance électrique au pédalage ;
- Un vélo couché (sur le ventre ou sur le dos) ;
- Un vélo non homologué par la F.F.C.

Aussi, les bicyclettes, engins à roue ou à roulettes et/ou motorisés, notamment les voitures suiveuses personnelles, sont formellement interdits sur le parcours.

**RECOMMANDATION** : Pour pallier les défaillances techniques, il est recommandé de partir avec un kit de réparation avec 2 chambres à air ou une bombe anti-crevaison spécifique boyau ou tubeless ainsi qu'une pompe pour faire face aux crevaisons.



## LUTTE ANTI-DOPAGE

L'Évènement est une épreuve organisée sous l'égide de la FFC. A ce titre, des contrôles anti-dopage pourront être mis en place lors de l'Évènement. Les participants à l'Évènement s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

Tout refus de se soumettre à un contrôle diligenté ou tout contrôle positif fera l'objet d'une procédure disciplinaire devant la fédération, auprès de laquelle le participant est licencié, ou devant l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, s'il est licencié d'aucune fédération.

## MODIFICATION – REPORT – ANNULATION

Si les circonstances l'exigent, l'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, la position des ravitaillements et des points chronométriques, de reporter la date et/ou les horaires de l'Évènement, d'arrêter la course en cours, de l'annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli.

## AFFAIRES DE RECHANGE

Les affaires de rechange seront montées par l'organisation à l'arrivée de la course dans un véhicule de l'organisation. Les affaires de rechange plus ou moins chaudes, en fonction de la météo, pour pouvoir se couvrir à l'arrivée et la redescente après la course devront être rangées dans un sac à dos avec le numéro de dossard inscrit dessus.

## HEURE DE DEPART

Départs à partir de 10h de Brides-Les-Bains.

## CLASSEMENT

Un classement sera effectué selon les règles de la FFC ci-jointes à partir de la catégorie Junior :

CATEGORIE	CODE	Ages	Année de naissance
Junior	Jun	17 et 18 ans	2006, 2005
Espoir	Esp	19 à 22 ans	2004 à 2001
Senior	Sen	23 à 29 ans	2000 à 1994
Master	M	30 à 34 ans	1993 à 1989
Master 1	M1	35 à 39 ans	1988 à 1984
Master 2	M2	40 à 44 ans	1983 à 1979
Master 3	M3	45 à 49 ans	1978 à 1974
Master 4	M4	50 à 54 ans	1973 à 1969
Master 5	M5	55 à 59 ans	1968 à 1964
Master 6	M6	60 ans et plus	1963 et moins

## RECOMPENSES

Médailles finisher à tous les participants qui franchissent la ligne d'arrivée.

Les 5 meilleurs temps scratch (homme et femme) seront récompensés par des prizes money.

- Pour le vainqueur scratch (homme et femme) 2023 : Prize Money de 1000€
- Pour le 2ème meilleur temps scratch (homme et femme) 2023 : Prize money de 700€

- Pour le 3ème meilleur temps scratch (homme et femme) 2023 : Prize money de 500€
- Pour le 4ème meilleur temps scratch (homme et femme) 2023 : Prize money de 300€
- Pour le 5ème meilleur temps scratch (homme et femme) 2023 : Prize money de 100€

Une place VIP pour assister à l'arrivée de la 17<sup>ème</sup> étape du Tour de France 2023 sera offerte aux vainqueurs homme et femme.

**Important :** Si les lauréats ne sont pas présents lors de la remise officielle des prix 2023 les récompenses ne seront pas distribuées et ne pourront pas être envoyées ou données à une tiers personne.

## LE BIDON DE L'ASCENSION DU TOUR 2023

Le bidon offert à tous les participants lors du retrait des dossards.

## RAVITAILLEMENT / REPAS ARRIVÉE

Un ravitaillement en eau est prévu au kilomètre 14 au niveau du Ball Trap entre Courchevel La Tania et Méribel Village.

Un BBQ sera offert à tous les participants à l'arrivée (Possibilité pour les accompagnants de profiter du BBQ au tarif de 6€.

## CAS DE DISCALIFICATION / PÉNALITÉS

- Toute personne qui sortira du tracé balisé sera disqualifiée.
- Les coureurs devront respecter le code de la route. Toute personne qui enfreint le code de la route sera disqualifiée.
- Le cycliste qui jettera des débris sur le parcours sera disqualifié.
- Le cycliste qui sera aidé par un autre cycliste en VAE sera disqualifié.
- Il est interdit aux accompagnants de suivre un cycliste au d'être sur le parcours en véhicule. En cas de non-respect, 30min de pénalité seront données au cycliste concerné.

